

COURTILLE 2022: Règlement Concours Carnassiers float tube/kayak

- ▶ 1) Le nombre de participants est limité à 30
- ▶ 2) La carte de pêche est obligatoire
- ▶ 3) L'inscription est de 30 € par adulte – 20 € par mineur (14 à 17 ans)
(Les mineurs devront fournir une autorisation parentale écrite aux organisateurs)
- ▶ 4) Pêche en float tube et kayak autorisée (le gilet de sauvetage est obligatoire)
- ▶ 5) Seule la pêche aux leurres est autorisée
- ▶ 6) Pêche à une canne (possibilité d'en avoir d'autres à bord, lignes hors de l'eau)
- ▶ 7) Pêche autorisée de la digue de l'étang à la limite de la réserve
(La pêche est interdite sur la plage, dans l'espace réservé à la baignade)
- ▶ 8) 3 commissaires embarqués et 1 fixe sur un ponton du club voile mesureront les captures. Ils se partageront 4 zones de contrôle.
Zone A = De la digue à la ligne de bouées de l'ancienne ligne électrique
Zone B = De l'ancienne ligne électrique à la fin de la plage (il est interdit de pêcher à l'intérieur de la zone de baignade matérialisée par une ligne de bouées)
Zone C = Proximité des pontons du Club Voile (Poste fixe sur un ponton)
Zone D = De l'espace barbecue à la réserve naturelle (ligne de bouées)
- ▶ 9) Un fanion de couleur sera fourni aux concurrents pour signaler une capture au commissaire du secteur. **Le pêcheur se rapprochera du commissaire. En l'attendant, la capture devra être mise en vivier, ou épuisette, ou raquette flottante (maille métallique interdite)**
- ▶ 10) Tout poisson mort, présenté au commissaire, **ne sera pas comptabilisé pour l'attribution de points**
- ▶ 11) Seuls les poissons atteignant la taille imposée seront comptabilisés selon le barème établi (voir au dos de ce règlement)
(Black bass = 30 cm – Brochet = 60 cm – Sandre = 50 cm – Truite = 23 cm – Perche 15cm)
Les autres espèces, ou celles n'atteignant pas la taille, compteront pour 1point
(Les écrevisses ne seront pas prises en compte)
- ▶ 12) En cas d'ex æquo, sera considéré comme arrivant en tête, **le pêcheur ayant capturé le plus grand nombre de poissons.** Ensuite, il sera procédé au tirage au sort pour les départager.

NOTA : En cas de mauvais temps, les organisateurs pourront interrompre le concours.

Ce qui est autorisé

- ▶ Chaque pêcheur peut se déplacer sur toute la zone autorisée
- ▶ Seuls les poissons pris par la bouche seront comptabilisés
- ▶ d'utiliser un échosondeur
- ▶ l'épuisette (Sauf métallique)

Ce qui est interdit

- ▶ De pêcher hors de l'embarcation
- ▶ vif, poisson mort et appâts naturels
- ▶ La pince buccale
- ▶ De harponner un poisson avec un leurre ou tout autre procédé
- ▶ Toute forme d'amorçage



COURTILLE 2022 : Règlement Concours Carnassiers en float tube/kayak

Barème d'attribution des points pour les captures :

Black bass de moins de 30 cm.....	1 point
Black bass de 30 cm à 40 cm.....	15 points
Trophée de plus de 40 cm, rajouter un bonus de	20 points
Brochet de moins de 60 cm	1 point
Brochet de 60 cm à 80 cm	10 points
Trophée de plus de 80 cm, rajouter un bonus de	20 points
Perche commune de moins de 15 cm	1 point
Perche commune de 15 cm à 40 cm	5 points
Trophée de plus de 40 cm, rajouter un bonus de.....	20 points
Sandre de moins de 50 cm	1 point
Sandre de 50 cm à 70 cm	15 points
Trophée de plus de 70 cm, rajouter un bonus de	20 points
Traite A.C. de moins de 23 cm	1 point
Traite A.C. de 23 cm à 40 cm	4 points
Trophée de plus de 40 cm, rajouter un bonus de	20 points
Autres espèces piscicoles.....	1 point

Déroulé de la manifestation :

- 5H30 à 6H30 : Inscriptions sur place
- 6H30 : Mise en place des concurrents, commissaires et de la sécurité
- 7H00 : Début de la pêche signalée par signal sonore
- 11H30 : Fin de la pêche signalée par signal sonore, classement
- 12H00 : Remise des récompenses
- 12H30 : Vin d'honneur

**Le fait de participer implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.
Son non respect entraîne la disqualification sans aucun dédommagement.**